



Année 5 n° 15  
Septembre 2018

# Messages

# Informations

# Echanges

# Liaisons

## Edito

Bonjour à tous,

Coup de chaud cet été après les pluies du début d'année. Le soleil ne nous a pas épargné et les nappes phréatiques ont à nouveau soif. Décidément la nature est capricieuse et nous devons la subir.

C'est la rentrée et nous reprenons chacun le cours de nos activités. Après une belle fête de la batteuse qui a pris un bon coup de jeune, les associations pourront se retrouver et présenter leurs activités au forum du 15 septembre. L'école fait à nouveau le plein d'élèves et nous démarrons ce mois-ci les travaux de réhabilitation de notre ancienne école. Son financement est la part la plus importante de l'opération et s'appuie principalement sur la trésorerie que nous avons épargnée. Cette épargne est le résultat de notre grande prudence dans la gestion de nos investissements depuis le début de notre mandat. Elle était indispensable pour pallier aux restrictions de subventions et pour être certain de faire aboutir ce chantier de près de 1,4 millions d'euros, travaux et études compris.

Bonne rentrée

Christian REBELLE

## INFOS PRATIQUES MAIRIE

342 route de Bassa  
73410 Saint-Ours

Tél : 04.79.54.91.87

Fax : 04.79.54.95.75

mail : [mairie@saintours-savoie.fr](mailto:mairie@saintours-savoie.fr)

Web : [saintours-savoie.fr](http://saintours-savoie.fr)

Ouverture :

- mardi 16h à 20h

- mercredi 9h à 11h

- vendredi 13h30 à 16h15

Permanence du Maire

et des adjoints :

Mardi de 18h30 à 20h



## Réhabilitation de l'ancienne école

Depuis 10 ans ce bâtiment n'est plus utilisé et demande un minimum d'entretien pour ne pas le voir se dégrader. Il fait partie du patrimoine de la commune et se trouve très bien situé en son centre géographique. Nous avons donc choisi de le réhabiliter sur une surface d'environ 440 m<sup>2</sup> et sur les 4 niveaux. A la cave sera installée une chaufferie au bois avec stockage de granulés. Au rez de chaussée, nous aurons un hall d'accueil, des sanitaires, la mairie avec bureau du maire, de la secrétaire et salle du conseil. Au même niveau, il y aura deux bureaux pour des professions libérales, une salle pour les associations, un local d'archives et un local de rangement pour les associations. Enfin, l'étage et les combles seront réservés à deux appartements T3 et un appartement T4. L'accès à ceux-ci se fera via une coursière et des escaliers extérieurs. Chaque appartement disposera d'un emplacement voiture et d'un jardin. L'extérieur sera aménagé avec des espaces verts et des places de parking. Le bâtiment sera performant en matière d'isolation et hormis la suppression d'une aile, avec quelques modifications de fenêtres et l'ajout de balcons, il conservera son aspect d'origine. Le financement sera assuré à hauteur de 41% par des subventions et 59 % par notre commune. Les subventions nous sont normalement accordées par ordre d'importance, par le Département, l'Etat, le Parc des Bauges et dans une trop faible part la Région. Un prêt remboursé par les loyers, la vente du bâtiment actuel de la mairie et une participation significative de notre trésorerie boucleront le financement. Les coûts d'exploitation de cet édifice ont été évalués et seront intégrés à notre budget de fonctionnement.

Ce projet qui démarrera à la mi-septembre est notre priorité, Nous suivrons de très près ces travaux et si tout se passe bien nous pourrions intégrer les lieux à la fin de l'année 2019.



**La Grande Guerre de 1914-1918 n'est pas un évènement historique comme les autres** : les bouleversements qu'elle engendra marquèrent la fin d'un monde et la naissance d'une nouvelle ère.

D'innombrables destins individuels furent broyés ou façonnés, les relations sociales remises en question jusque dans les familles, avec le départ des hommes et le rôle nouveau dévolu aux femmes. Les institutions publiques, la politique, la littérature, les sciences, les arts, tous les domaines des activités humaines furent profondément atteints au cours de ces cinq années tragiques.

Si la Savoie ne fut pas directement un champ de bataille, elle ne fut pas épargnée, avec sans doute 20 000 soldats tués pour les deux départements de Savoie et de Haute-Savoie et assurément bien plus de morts indirectes liées aux privations, aux conditions de travail, à l'épidémie de grippe espagnole. Ce sang versé dont nos monuments aux morts gardent la mémoire témoigne de l'implication des départements savoyards à la Nation française

Cent ans après, les acteurs et témoins du conflit qui déchira l'Europe et le monde ont disparu.

Il appartient à notre génération de devenir les "passeurs", d'assurer la transmission de la mémoire en particulier aux élèves des écoles et collèges.

**La cérémonie de ce 11 novembre 2018 qui célébrera le centenaire de la fin de la grande guerre** sera donc un temps particulier auxquels participeront les élèves de Saint-Ours qui ont le projet de travailler sur ce thème avec leurs enseignants cet automne.



**Le prochain recensement de la population de Saint-Ours aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019.**

Deux agents recenseurs recrutés par la mairie disposant d'une carte officielle permettant leur identification passeront chez les habitants pour leur remettre des identifiants permettant de répondre au questionnaire sur internet. Les foyers ne pouvant répondre en ligne pourront naturellement le faire sur papier.

### **A quoi sert le recensement ?**

Le recensement permet de comptabiliser les personnes vivant en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des caractéristiques de la population : âge, profession, moyen de transport, conditions de logement ...

La connaissance de ces éléments statistiques est un élément essentiel pour les collectivités locales car elle permet de connaître les besoins de la population et donc de prévoir les équipements collectifs nécessaires et les services pour y répondre.

Des chiffres du recensement découlent également la participation de l'Etat au budget des communes pour une durée de cinq ans. Du nombre d'habitants recensés, dépendent aussi le nombre d'élus au Conseil Municipal, la détermination des modes de scrutin, etc

Il est donc important que tous les Saint-Oursiens répondent correctement au questionnaire qui leur sera remis ou qui sera accessible sur le Net. La réponse au questionnaire est d'ailleurs une obligation.



**Les entrées de commune constituent des endroits stratégiques en terme d'aménagement : Il convient donc d'y apporter un soin tout particulier**

C'est pourquoi nous avons décidé, en collaboration avec le conseil départemental, de procéder à la création d'un espace dédié à l'entrée du village située au croisement de la route de Bassa et de la route de la Fromagerie (en arrivant d'Aix-les-Bains). Les visiteurs seront donc accueillis avec un aménagement de qualité qui va lui laisser une image positive après son passage à Saint-Ours, puisque le terrain comprendra :

Un plan des voies du village

Un espace convivial agrémenté d'arbres et disposant d'une poubelle

Deux places de parking de « courte durée ».



## La 48ème édition de la fête de la batteuse a débuté en musique

Cette année l'innovation a côtoyé la tradition, puisque dès samedi soir des concerts gratuits ont été proposés et deux groupes DO&Hope (folk rock) et les Celtic Hangover (folk rock irlandais) ont animé et fait danser la foule venue très nombreuse .

Du côté restauration, du nouveau aussi : près de 700 burgers revisités (Burger maison aux diots et à la tomme de Saint-Ours) ont été vendus en plus des sandwiches et des frites ! La soirée s'est ensuite poursuivie de façon festive et joyeuse par la deuxième édition du bal champêtre jusque tard dans la nuit.

Le lendemain, « le grand pré retrouvait ses allures plus classiques et c'est en fanfare que la fête s'est ouverte à 11H, après la messe en plein air. Les animations comme le battage à la mode 1900, la mini ferme, les jeux, la présentation des métiers d'autrefois, les danses folkloriques et country ont occupé petits et grands tout l'après-midi. La forte chaleur et le soleil de plomb ont peut-être refroidi certains

pour venir manger à midi (500 repas campagnards ont été servis) mais ils ont permis à la buvette de bien fonctionner et d'écouler tout le stock de bière dont la fameuse « Bière de l'Ours ».

*A noter aussi la nouvelle tenue des bénévoles, composée d'un tee-shirt et d'un foulard à l'effigie de la fête.*

Un grand merci à tous les bénévoles, particulièrement les jeunes du village, ainsi qu'au comité de la fête qui ont travaillé dur depuis plusieurs mois pour nous offrir ce week-end !

*Vidéo et photos des temps forts sont sur le site internet de la commune*

*ainsi que sur [www.fete\\_batteuse\\_stours.fr](http://www.fete_batteuse_stours.fr)*

*F: @Fête Batteuse Saint-Ours*



**TI AIMES LE DESSIN, LA BD ET LES MANGAS ?**

**VIENS DÉCOUVRIR L'ATELIER BD À LA MAIRIE DE ST OURS !**

**COURS BD/DESSIN DÉCOUVERTE GRATUIT**

**MERCREDI 05/09 LOCAL MAIRIE**

9H-10H30 COURS DE BD (ENFANTS 7-11 ANS)  
 10H30-12H DESSIN/CREATION PLASTIQUE (5-10 ANS)  
 13H30-15H DESSIN/BD ADOs (12-15 ANS)  
 15H-16H30 BASES DESSIN ADULTES (16 ANS ET +)

06 25 74 37 58

ATELIERBD Savoie

WWW.ATELIER-BD.COM

## Clémence Bevilacqua, alias Clem Croqui,

de formation artistique (école de BD St Luc de Bruxelles et enseignement en arts plastiques), est passionnée par la BD, le croquis sur le vif, ainsi que le graphisme. Pour la rentrée de septembre, elle propose des cours de dessin et de BD pour tous publics à St Ours, mais aussi dans le cœur des Bauges et les alentours.

Une journée de cours découverte gratuits aura lieu dans le local de la Mairie de St Ours le mercredi 05 Septembre.

Attention, le nombre de places est limité à 10 personnes, une inscription préalable est souhaitée : [contact@atelier-bd.com](mailto:contact@atelier-bd.com) ou au 06 25 74 37 58.

Le matériel est fourni.

- de 9h à 10h30 Cours découverte BD enfants (7-11 ans)
- de 10h30 à 12h Cours de dessin/création plastique enfants (5-10 ans)
- de 13h30 à 15h Cours de dessin/BD ados (11-15 ans)
- de 15h à 16h30 Bases et apprentissage du dessin adultes (16 ans et +)

## Quelques brèves ...

### Mise à disposition du broyeur aux habitants de Saint-Ours pour l'année 2018-2019 :

- du 05 au 17 novembre 2018
- du 18 février au 03 mars 2019
- du 29 avril au 11 mai 2019

Le dossier de réservation est à faire directement auprès de la mairie (attestation assurance, caution).  
Il n'est pas possible de réserver le broyeur en dehors de ces périodes.

### La rentrée des écoliers

En septembre l'école aux mille couleurs, composée de la même équipe éducative et enseignante que l'an dernier accueillera les enfants de 52 familles, soit 73 élèves : 27 en maternelle, 46 en primaire.  
Bonne rentrée à nos élèves, à notre équipe et bienvenue aux nouvelles familles et à leurs enfants.

### Un professeur diplômé du conservatoire propose : cours de piano, accompagnement piano/voix, cours de solfège, formation musicale sur notre commune

Cours pour tout âge : enfant, ados, adulte, à domicile ou chez le professeur 93 impasse de l'eau noire —  
Inscription : mail : amadeours@gmail.com—tél : 06.37.76.33.78

**Un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous** a été mis en place au Service des Impôts des Particuliers d'Aix-les-Bains Pour bénéficier de cette réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (rubrique « Contact ») mais aussi par téléphone ou au guichet de leur centre des finances publiques.

**Désormais 4 assistantes maternelles sont installées sur Saint-Ours** : retrouvez leurs coordonnées sur le site internet <http://www.saintours-savoie.fr> ou auprès du secrétariat de mairie.

**Site internet <http://www.saintours-savoie.fr>** pensez à le consulter, il est régulièrement mis à jour—vous y trouverez une information utile et récente tant en matière de réglementation, d'actualité intercommunale, que de vie de notre commune ( compte-rendu des conseils municipaux, bulletins MIEL, agenda...)

## Forum des associations

Notre village peut être fier de la dynamique associative qui permet aux habitants du village et des alentours de se retrouver lors des manifestations qui rythment les saisons. Pour la quatrième année, nous vous proposons de retrouver les associations lors de la matinée du 15 septembre de 9h à 12h. Cette année, le forum se tiendra dans la cour de l'ancienne école (replis à l'intérieur en cas de pluie). Ce sera l'occasion de donner à 11h le premier coup de pioche symbolique pour célébrer le début du chantier de rénovation de l'ancienne école. Le verre de l'amitié sera ensuite offert par la municipalité, tout ceci en musique avec la participation d'un artiste du village .

## Le comte de fée de Lucie LEGRAND



**Lucie LEGRAND est passionnée** par la peinture depuis son enfance. En 2011, elle a tout mis en œuvre pour en faire progressivement son nouveau métier sous le pseudo de Leloluce. Tout en perfectionnant sa technique singulière à la croisée du pop'art et du street art, la jeune habitante de Saint-Ours, aujourd'hui trentenaire a tout d'abord frappé à la porte de plusieurs galeries et lancé ses premières expositions. Désormais, Leloluce jouit d'une notoriété grandissante sur le marché de l'art et multiplie les commandes à l'international pour une large palette de clients, entreprises

comme particuliers, avec qui elle s'entretient longuement avant de rejoindre son atelier basé à Saint-Félix, au sein du bâtiment « La Manufacture ». Son talent a même tapé dans l'œil de « Boun » artiste contemporain mondialement connu, suite à une rencontre inattendue à l'exposition « L'art ou tourne » durant laquelle elle s'est vu décerner par le magazine Art et Design « le Prix du Public 2018 ». Egalement sculptrice, une autre facette de son univers, elle est l'auteure de la « Pierre du courage » qui représente le 11ème bataillon des sapeurs-pompiers de France, zone de sécurité sud-est au défilé du 14 juillet 2018 sur les Champs-Élysées. Enfin, une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Leloluce a appris qu'elle exposerait en février 2018 dans la capitale au sein du prestigieux Grand Palais. Oui, comme vous l'avez compris son comte de fée continue. Pour plus d'informations : [www.leloluce.fr](http://www.leloluce.fr)

## L'agenda

**Samedi 15 septembre de 9 h à 12 h** : forum des associations suivi du verre de l'amitié musicale—11h lancement des travaux de réhabilitation de l'ancienne école

**Samedi 6 octobre à 12 h** : repas des aînés offert par la municipalité

**Samedi 13 octobre à 20 h** : repas du sou des écoles

**Samedi 3 novembre en matinée** : vente de boudins par le Club rencontre et amitié

**Dimanche 11 novembre** : cérémonie du centenaire de l'armistice de la guerre de 14/18

**Samedi 24 novembre** : repas des jeunes